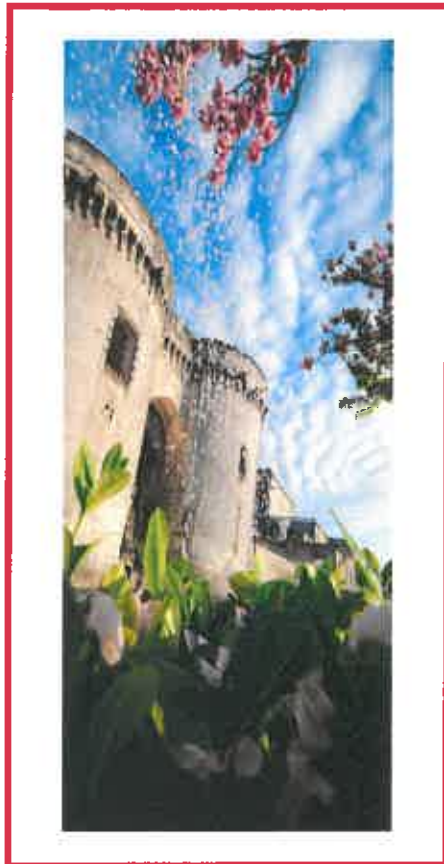


AR PREFECTURE

016-211601026-20180927-CM_2018_144-DE
Regu le 15/10/2018



Rapport annuel

2017

**Commission Communale
pour
l'Accessibilité
aux
Personnes Handicapées**

VILLE DE COGNAC
68, boulevard Denfert-Rochereau
CS 20217
16111 Cognac cedex

Tél. : 05 45 36 55 36

www.ville-cognac.fr



INTRODUCTION

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a associé les personnes handicapées à la vie communale en instaurant une commission d'accessibilité dont les attributions ont été fixées en son article 46.

Article 46 : «dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.»

(code général des collectivités territoriales, article L2143-3)

Les principales missions de la commission sont :

- ↳ dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- ↳ faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- ↳ établir un rapport annuel qui sera présenté en Conseil Municipal puis transmis au Préfet, au Président du Conseil Général, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées mais aussi à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport
- ↳ organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

À Cognac, cette commission a été créée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 octobre 2009 et sa réunion d'installation a eu lieu le 18 mars 2010.

Son organisation et son fonctionnement reposent sur trois rencontres annuelles.

Le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) a été finalisé en 2012. De même, suite à un travail avec les chambres consulaires le diagnostic des accès aux commerces a été réalisé et une réunion le 3 avril 2012 a permis une vulgarisation de ce document et des grandes lignes de la loi accessibilité auprès des artisans, commerçants et professions libérales.

L'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 instaure l'obligation de réaliser les travaux de mise en accessibilité des ERP dans le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmé à déposer avant le 27 septembre 2015.

La Ville de COGNAC a recruté le bureau FACT pour l'accompagner dans la construction de cet agenda.

Le dossier d'agenda d'accessibilité programmé a été déposé en novembre 2015 et a reçu un **avis favorable du Préfet de la Charente en date du 12 février 2016.**

SOMMAIRE

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES DE COGNAC

RAPPORT ANNUEL

CADRE BATI

- I. - Diagnostics des ERP 5ème catégorie
- II. - Travaux accessibilité handicap moteur
- III. - Travaux accessibilité handicap visuel
- IV. - Travaux accessibilité handicap cognitif
- V. - Divers Travaux

L'ESPACE PUBLIC

- I. - Diagnostic des rues et de l'espace public
- II. - Travaux de voirie
- III. - Le stationnement
- IV. - Les transports
- V. - Toilettes publiques
- VI. - Petits travaux

AUTRES DOMAINES ET PERSPECTIVES

- I. - Communication
- II. - Perspectives
- III. - Logement

OBSERVATIONS DES ASSOCIATIONS

Composition de la Commission Communale d'accessibilité

Élus :

M. Michel GOURINCHAS - Maire de Cognac

Mme Annie Claude POIRAT - Conseillère déléguée au handicap et agenda 22

Mme Françoise MANDEAU - Maire Adjoint chargé des Seniors

M. Jean-François VALEGEAS - Maire Adjoint délégué à la voirie et espaces publics

Mme Danielle JOURZAC - Maire Adjoint en charge du commerce

Mme Maryvonne LAURENT - Conseillère municipale

Direction des Services Techniques :

M. Bruno ALLAFORT - Directeur

M. David CAVIGNAC - Responsable du service Études & Travaux

Administration :

M. Philippe DOMINIQUE

Communauté d'agglomération du Grand Cognac :

M. Pierre-Yves BRIAND - Vice Président de la CDA chargé des mobilités et de la voirie

Sécurité :

Police Municipale (Directeur ou son Adjoint)

Police Nationale (Commandant Frédéric DE VARGAS)

Santé, Social, Petite enfance, Seniors, Handicap

M. Ludovic POUJADE - CCAS

M. Karine BERNARDEAU - service Éducation Jeunesse Seniors

Tourisme :

Mme THONON - Office de Tourisme de Cognac

Associations :

M. Daniel MONNET - Association Spina Bifida et Handicapés Associés

M. Jean-François LAGRIVE - Association Valentin HAUY

M. Jean-Luc PALLARD - Association des Paralysés de France

M. Frédéric MOREAU - Ateliers des Vauzelles

M. Xavier CORBIE - L'ARCHE à COGNAC

M. Martin CHASSERET - Non voyant

Mme Josette PREVAUD – Non voyante avec chien guide

Mme Chantal ALVAREZ - Mère au foyer handicapée

Mme Solange TETAUD – seniors - membre conseil de quartier Champ de foire

Mme Patricia HELLEGOUARCH

Mme Nathalie VIOLETTE - Association des commerçants

Mme Marie-Geneviève TAPON-SIMON - Groupe senior de la Ville-Ami des Aînés

MM. Manuel GOMEZ - Pascal DESBOIS Association sportives des Sourds Charentais

Un représentant de l'association sportive de paralysés et amputés de la Charente

CADRE BÂTI

I - Diagnostics des ERP

La loi prévoit le diagnostic des bâtiments de catégorie 1 à 4, en ce qui concerne la catégorie 5, un diagnostic sommaire a été réalisé afin d'améliorer quand cela est possible à faible coût l'accessibilité de ces lieux (accès, sanitaires, signalétique et sécurité pour les personnes)

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX RÉALISÉS

II - Travaux accessibilité handicap moteur



- salle Jules Ferry : conformité sanitaires
- salle Aïkido : conformité sanitaires
- bibliothèque : conformité système d'appel
- marché couvert : conformité sanitaire intérieur
- tennis de table : conformité sanitaire et lavabo des vestiaires
- resto du cœur (cat 5) : pose de plans inclinés
- la passerelle : conformité sanitaires
- groupe scolaire Victor Hugo : rampes d'accès
- groupe scolaire Victor Hugo : sanitaires handicapés
- groupe scolaire Anatole France : suppression ressaut bat F
- cimetière du Breuil : conformité sanitaires
- cimetière de Crouin : conformité sanitaires
- salle de danse : conformité sanitaires
- médecine scolaire : conformité sanitaires
- parc des sports : conformité sanitaires
- sanitaires publics place Gambetta : conformité sanitaires
- sanitaires extérieurs centre social de Crouin : conformité sanitaires
- Hôtel de Ville : sanitaires rdc et étage
- centre d'animation : pose de mains courantes
- la Salamandre : conformité sanitaires étage
- la Salamandre : conformité ascenseur
- bibliothèque : conformité ascenseur
- Hôtel de Ville : portes automatiques
- crèche Gribouille : portes automatiques
- accessibilité Maison du temps libre
- Église St Léger : mise en place d'une rampe en bois
- Services Techniques : portes automatiques
- salle spectacle Abattoirs : mise en place d'un monte escalier

- centre d'animation : mise en place d'un élévateur
- lancement Agenda programmé (Ad'Ap)
- mise en accessibilité du 1er étage bâtiment des Récollets
- marché couvert
- salle presbytère St Jacques : sonnette - ressauts
- maison de quartier St Martin : porte-sonnette - barre de tirage - sanitaires
- maison de quartier St Jacques : ressaut - porte - signalétique - sonnette
- maison de quartier J.Ferry : signalétique - sonnette
- maison de quartier st Antoine : ressaut - porte-sonnette - signalétique - sanitaires
- police municipale : main courante - signalétique
- Médecine scolaire A .France : signalétique - contrastes – sonnette

➔ **Salle de sport de la Groie**

- Remplacement des paillassons.
- Comblement du ressaut devant la porte d'entrée principale.



➔ **Passerelle**

- Mise en conformité des sanitaires par la pose de matériel réglementaire.

➔ **Salle Haltérophilie**

- Mise en conformité des sanitaires et sauna par la pose de matériel réglementaire.
- Pose d'une sonnette.

→ Cimetière du Breuil

- Mise en conformité des sanitaires par la pose de matériel réglementaire.
- Bouton d'appel à la bonne hauteur.

→ Toilettes publiques

- Mise en conformité des sanitaires par la pose de matériel réglementaire.

→ Espace 3000

- Aménagement d'un cheminement avec une bande de guidage extérieure.
- Mise en conformité des sanitaires et douches par la pose de matériel réglementaire.
- Modification des comptoirs par ajouts de tablettes amovibles.

→ Services Techniques

- Création d'un sanitaire mixte accessible au rez-de-chaussée.

→ Guinguette

- Mise en place d'une table de pique-nique accessible.

→ Resto du Cœur

- Mise en conformité des sanitaires par la pose de matériel réglementaire.
- Construction d'une rampe pour accès aux toilettes PMR.

→ Association Saint Vincent de Paul

- Réalisation d'une rampe d'accès avec garde-corps.



→ Ecole Maternelle Saint Exupéry

- Mise en place de mains courantes dans les escaliers internes et externes.
- Remplacement des paillassons.
- Pose de nez de marche non glissant.

→ Ecole Maternelle des Borderies

- Pose d'une sonnette à l'entrée et réalisation d'une rampe d'accès.
- Remplacement des paillassons.
- Accès garderie, remplacement du caillebotis existant et modification du seuil de la porte pour supprimer les ressauts.

→ Ecole Paul Bert

- Remplacement des paillassons.
- Création d'une rampe pour accéder aux classes 1 à 13, 16 et 17.

→ Ecole Pauline Kergomard

- Création d'un WC PMR.

→ Ecole maternelle Jules Michelet

- Suppression des marches pour accéder aux classes 1 et 12 par la création d'un palier.

→ Groupe scolaire Anatole France

- Suppression de ressauts devant les portes du bureau de la direction et du réfectoire enfants.



→ **Centre de loisirs La Férie**

- Mise en place de mains courantes dans les escaliers internes et externes.
- Remplacement des paillassons.
- Mise en conformité des sanitaires par la pose de matériel réglementaire.

→ **Golf**

- Extension du "PRO SHOP" avec création d'une rampe PMR.

**III - Travaux accessibilité handicap visuel**

- salle Aïkido : bandes de vigilance
- bibliothèque : bandes de vigilance
- espace 3000 : bandes de vigilance contraste potelets extérieurs
- tennis de table : bandes de vigilance
- écoles Jean de la Fontaine et Pauline Kergomard : bandes de vigilance
- Le chaudron : bandes de vigilance
- crèche Gribouille : bandes de vigilance
- foyer Alain de Raymond : bandes de vigilance
- centre d'Animation : pose nez de marche
- centre d'Animation : bandes de vigilance
- toilettes extérieures Marché : pose nez de marche
- La Salamandre : accès au bar, conformité marches
- achat régie d'éléments spécifiques (bandes, barres, potelets,...)
- équipement sonore feux carrefours «av. Victor Hugo/rue Jean Jaurès »
- lancement étude Agenda programmé (Ad'Ap)
- équipement bornes sonores aux entrées du jardin public
- marché couvert : contremarches - main courante - bandes contrastées : signalétique
- salle St Jacques : signalétique
- maison de quartier St Martin : signalétique
- maison de quartier St Jacques : signalétique - bande vigilance - nez de marches - main courante
- maison de quartier J.Ferry : signalétique - bande de guidage
- maison de quartier st Antoine : sonnette - signalétique - sanitaires
- police municipale - signalétique : nez de marche- main courante
- médecine scolaire A. France : bande de guidage - signalétique - bandes contrastées – sonnette
- école Cagouillet : rampe – signalétique

→ Cimetière du Breuil

- Affichage des horaires.
- Contraste du haut des bornes.
- Consignes pour obtenir un badge d'accès au cimetière auprès de la mairie.

→ Cimetière de Crouin

- Mise en place de consignes pour obtenir un badge d'accès au cimetière auprès de la mairie.

→ Resto du Cœur

- Matérialisation du dénivelé au sol de l'accès à la légumerie.
- Affichage des pictogrammes pour les sanitaires.
- Affichage des horaires + consignes à l'entrée.

→ Guinguette

- Repérage des obstacles.

→ Salle Haltérophilie

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur la porte séparative.
- Affichage des horaires pour faciliter l'accès à la salle.
- Contraste des marches internes.

→ Ecole Maternelle des Borderies

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Pose d'anti pince doigts.
- Signalétique pour indiquer la porte d'entrée principale de l'école.

→ Ecole Maternelle Saint-Exupéry

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.

→ Ecole Maternelle Pauline Kergomard

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.
- Contraste d'obstacle dans la cour.

→ Ecole Maternelle Jean Macé

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.
- Contraste d'obstacle dans la cour.

→ Groupe scolaire Anatole France

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.
- Contraste d'obstacle dans la cour.

→ Groupe scolaire Victor Hugo

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.
- Contraste d'obstacle dans la cour.

→ Groupe scolaire Jules Michelet

- Mise en place de bandes de vitrophanie sur portes et façades vitrées.
- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.
- Contraste d'obstacle dans la cour.

→ Centre de loisirs La Férie

- Pose de barrières pour neutraliser l'accès à la cave sous le bâtiment principal.
- Contraste des nez de marche, pose de nez de marche non glissant et pose de bande podotactile sur marche palière.

→ Salle de sport de la Groie

- Création de repères depuis le trottoir pour accéder à la salle.
- Mise en place d'un signalétique visible depuis la rue.

→ La Passerelle

- Guidage des malvoyants.
- Contraste des bornes en béton et barrières anti véhicule.

→ Espace 3000

- Contraste des nez de marche et pose de bande podotactile sur marche palière.
- Identification visuelle des obstacles.
- Suppression des ressauts devant les portes latérales.
- Repérage des sanitaires.

IV - Travaux accessibilité handicap cognitif

- médecine scolaire : signalétique
- La Passerelle : signalétique
- salle Aïkido : signalétique
- sanitaires publics : signalétique
- équipement de 5 accueils des services de la Ville d'une boucle magnétique
- lancement étude Agenda programmé (Ad'Ap)
- équipement de la salle du conseil et de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de boucles magnétiques
- salle St Jacques signalétique
- maison de quartier St Martin signalétique
- maison de quartier St Jacques-signalétique
- maison de quartier J.Ferry signalétique
- maison de quartier St Antoine - signalétique
- école Cagouillet - signalétique
- boucle magnétique à l'accueil des 2 musées
- boucle magnétique à l'accueil du service Éducation Jeunesse Seniors
- boucle magnétique à l'accueil du service Population
- boucle magnétique à l'accueil de la vie associative

→ Espace 3000

- Modification de l'éclairage.

→ Ecole Maternelle des Borderies

- mise en place de signalétique.

→ Ecole Maternelle Saint-Exupéry

- mise en place de signalétique.

L'ESPACE PUBLIC

I - Diagnostic des rues et de l'espace public

Attente de présentation et de validation du Dossier PAVE formalisé en juin 2016 par le bureau FACT en conseil municipal.

Cependant un engagement est réalisé dans la prise en compte du handicap dans tous les aménagements neufs réalisés sur le territoire communal.

II - Travaux de voirie

- plateau rue du 14 juillet (accessibilité Salamandre et office de tourisme)
- potelets boulevard Denfert Rochereau (accessibilité des personnes malvoyantes)
- cité de Crouin (cheminement autour des quatre pans)
- rue de la providence : mise en accessibilité d'un trottoir sur l'ensemble de la rue
- rue du Lycée - Réfection trottoirs et passages piétons PMR
- rue Pierre Loti - Création d'un giratoire et continuité de cheminements
- rue E. Mounier - Création d'un passage piéton foyer de Raymond
- modification passages bateaux rue de Montréal
- mise en accessibilité de deux horodateurs avenue V. Hugo
- mise en conformité de deux passages piétons Quai Hennessy
- mise en accessibilité trottoirs rue Jean Jaurès
- mise en accessibilité square du Pont Neuf
- mise en conformité mobilier urbain place Robert Schumann
- aménagement rue de Bellefonds et mise en accessibilité
- équipement sonore feux carrefours «Denfert Rochereau / rue Bazoin » et « Corderie /A.Briand »
- pôle social - création d'une liaison PMR vers parking
- mise en conformité mobilier urbain place Jean Monnet
- équipement sonore feux carrefours «av. Victor Hugo/ rue Jean Jaurès »
- parcours de santé Crouin - mise en place d'une passerelle PMR
- rue Pierre Loti - réalisation d'un trottoir PMR pour assurer continuité cheminement
- place d'armes mise en accessibilité accès halles
- mise en accessibilité d'un trottoir rue des Roses
- réalisation cheminements sécurisés au droit du lycée de Chatenay

- réalisation continuité cheminement rue de la Pyramide
- mise en accessibilité passages piétons avenue de Lattre de Tassigny
- mise en accessibilité passages piétons boulevard de Chatenay

→ **Quai Hennessy - Tranche n°1**

- Prise en compte de l'accessibilité sur l'ensemble du projet.
- Création de quai bus, espace dédié aux piétons.

→ **Boulevard de Paris**

- Création d'un cheminement PMR.

→ **Rue de Perth**

- Création d'un passage piéton PMR.

→ **Jardin public**

- aménagement de cheminement PMR depuis le stationnement rue Dupuy.

→ **Rue Claude Debussy**

- réaménagement des allées en stabilisé renforcé.

→ **Rue de Dizedon**

- création de trottoirs PMR

III - Les places stationnement

En ce qui concerne les parkings, le quota de places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est respecté : soit 1 place PMR pour 50 places de stationnement

- 156 places de stationnement réservées répertoriées au 1er janvier 2016
- 114 places sont réglementaires (largeur, panneaux, tracé etc...)

Nouvelles places

→ **Création d'1 place PMR sur le nouveau parking des gabarriers**

IV - Les transports

Compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac

Représentation assurée dans les différentes commissions notamment celles tenues en 2016 pour l'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée. La ville est concernée par 67 points d'arrêt sur les 98 existants sur la commune.

V - Toilettes publiques

mise aux normes d'accessibilité

- Champ de foire
- Musée
- C Godard
- Jardin hôtel de ville
- Square Jean Mesnard Pont neuf
- Place Saint Martin
- Halte routière
- Marché public intérieur
- Marché public extérieur (pas accessible aux handicapés moteur, mais conformité pour les mal voyants)
- Le Prieuré

→ Services Techniques rez-de-chaussée

Toilette sèche mise à disposition lors des animations

VI - Petits travaux

Des travaux de maintenance ont été réalisés suite aux différents diagnostics de rue :

- trous sur les trottoirs (obstacle à la roue et sécurité),
- déplacement de poteaux de signalisation afin de rendre le cheminement plus large,
- déplacement de signalisation (panneaux trop bas),
- prise en compte ponctuelle de l'accessibilité dans les différents petits travaux sur voirie,
- création des jardins adaptés aux PMR dans les jardins familiaux.

AUTRES DOMAINES ET PERSPECTIVES

I - Communication

Des opérations de sensibilisation sont réalisées régulièrement auprès des agents des services municipaux afin de mettre en œuvre et de respecter les normes d'accessibilité dans leur travail quotidien.

Information de sensibilisation au handicap et à l'accessibilité dans les collèges et lycées en partenariat avec les agents de la Police Municipale lors des campagnes de sécurité routière.

Le nouveau site de la ville prend en compte l'accessibilité et les informations qui concernent le public.

Le site de la ville propose des documents sonores.

Le « Mag » est rédigé avec de gros caractères.

Pour le forum des associations mise en œuvre de plans en braille et d'une boucle magnétique pour les conférences.

25 octobre 2014 tenue du forum de la mal voyance au palais des Congrès

→ **[Création du nouveau site internet de la ville avec une application dédiée aux smartphones](#)**

→ **[Mise en place d'un guide "Accessibilité Événementielle"](#)**

II - Perspectives

Suite de la mise en œuvre de l'agenda programmé à raison de 150.000,00 € pour la durée restante sachant que compte tenu des contraintes financières rencontrées par la collectivité et de l'avance prise sur le calendrier, l'enveloppe 2018 pourrait être ramenée à 100.000,00 €.

PROGRAMME 2018

Travaux

- ^ finalisation des priorités 1 - 2 - 3 de l'Ad'AP bâtiments exceptés sur le patrimoine impacté le projet de création de la « maison des Associations ».
- ^ finalisation de la mise en accessibilité des quais (cheminement doux)
- ^ Aménagement du boulevard Denfert Rochereau depuis la rue Aristide Briand jusqu'au pont de Saint Jacques.

Perspectives 2018/2019

(sur la base de la dotation annuelle actuelle)

- ^ Installation de sanitaires automatiques accessibles sur le domaine public.
- ^ Suite de la mise en œuvre programmée de l'Ad Ap.
- ^ Augmentation du nombre de rues conformes en termes d'accessibilité.
- ^ Retraçage aux normes des places sur parking Camille Godard.

III - Le logement

La mairie a adressé un courrier aux services de l'office Public des HLM dès 2010 afin de connaître l'état d'accessibilité de leurs logements ; à ce jour il n'y a toujours pas de réponse. Relance récurrente auprès des bailleurs pour connaître l'état d'accessibilité de leurs logements mais toujours pas de réponse. Inventaire des accès des immeubles à caractère social (une majorité de ces bâtiments ne répondent pas aux critères d'accessibilité)

À noter toutefois une campagne de création de rampes au droit des entrées de bâtiments par LOGELIA sur Crouin en 2014/2015.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la contribution accessibilité a été apportée au PADD (sur l'évolution et l'accueil de la population ainsi que sur la politique d'accompagnement en matière de déplacements, d'infrastructure et d'équipements publics).

AR PREFECTURE

016-211601026-20180927-CM_2018_144-DE
Regu le 15/10/2018

OBSERVATIONS DES ASSOCIATIONS